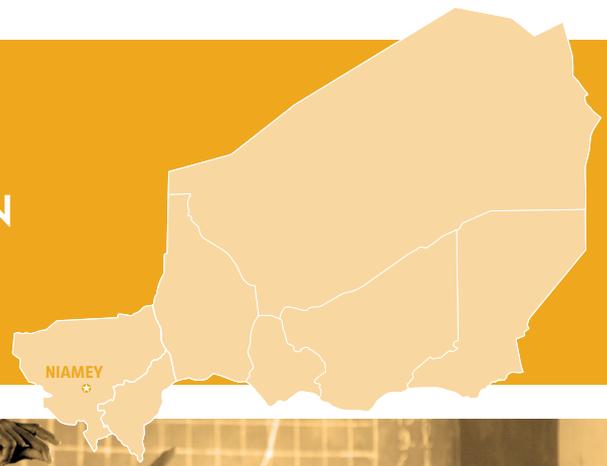




# APPUI AU FONDS COMMUN SECTORIEL DE L'ÉDUCATION

PROGRAMME NIG/030



**SECTEUR** | Éducation et formation professionnelle

**PIC IV** | 2022 - 2026

**DURÉE** | 60 mois

**POPULATIONS CIBLES**

- État;
- collectivités territoriales;
- enfants et jeunes.

**POLITIQUES SECTORIELLES ET STRATÉGIES  
DE RÉFÉRENCE**

- Plan de transition du secteur de l'éducation et de la formation (PTSEF) de 2020 à 2022;
- Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF)

**ANCRAGE INSTITUTIONNEL**

Ministère de l'Éducation nationale

**BUDGET** | 10 MEUR



En 2017, l'État du Niger et ses différents partenaires – notamment la Coopération luxembourgeoise aux côtés de l'Agence française de développement, du Partenariat mondial pour l'éducation, de la Coopération suisse, de la Coopération norvégienne et du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) – ont mis en place le Fonds commun sectoriel de l'éducation (FCSE), mécanisme et outil de financement aligné sur les priorités nationales. En 2022, ce mécanisme innovant contribue à 7% au financement du secteur et participe à l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité qui constituent les principaux objectifs du Plan sectoriel de l'éducation et de la formation (PSEF).

Après quatre années d'existence, les principaux constats issus des revues et analyses montrent la pertinence du mécanisme. En continuité de l'appui apporté lors du Programme indicatif de coopération (PIC) III, la Coopération luxembourgeoise renouvelle son soutien au secteur de l'éducation et de la formation professionnelle dans une perspective de consolidation des acquis et d'amélioration continue. L'intervention vise particulièrement l'amélioration de la performance et de la gestion financière du FCSE à travers une contribution annuelle et des appuis ciblés au niveau de la chaîne planification-

programmation-budgétisation et suivi-évaluation, permettant de construire une gestion axée sur les résultats cohérente, du stratégique à l'opérationnel. Il s'agit par ailleurs d'appuyer les acteurs, tant au niveau national que déconcentré-décentralisé, pour une meilleure mise en œuvre de la réforme des finances publiques en étroite partenariat avec le ministère des Finances. Enfin, l'intervention met un accent sur la prise en compte de la dimension Nexus humanitaire-développement-paix au sein du FCSE.

Le programme d'appui au fonds commun sectoriel de l'éducation soutient ainsi les Objectifs de développement durable et notamment les ODD n°1 et 4 concernant l'accès pour tous à une éducation de qualité. L'intervention s'inscrit dans la théorie du changement globale du PIC IV qui, sur le long terme, a pour objectif de « donner aux jeunes et aux femmes toutes les opportunités de réaliser leur potentiel socio-économique en renforçant leurs conditions de vie, leur santé et leur résilience ». Il est supposé que de tels investissements dans le capital humain contribueront, entre autres, à la genèse d'une force de travail plus productive, flexible et créative et bénéficieront à des services sociaux de base de bonne qualité.

## LOGIQUE DE L'INTERVENTION ET CHAÎNE DE RÉSULTATS

**Objectif global :** acquisition accrue par la population de connaissances, compétences et valeurs nécessaires à une vie meilleure et un développement durable

**Objectif spécifique :** l'accès à une offre éducative et à la formation de qualité et équitable est améliorée avec un accent particulier sur la réduction des disparités

**Résultat 1 :** la contribution luxembourgeoise au FCSE améliore la mise en œuvre du PSEF/PTSEF

**Résultat 2 :** Les capacités de planification, programmation, budgétisation, exécution et suivi-évaluation des ministères du FCSE sont améliorées aux niveaux central, déconcentré et décentralisé

### LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES

- le renforcement de capacités des ministères impliqués dans le FCSE pour la mise en œuvre de leurs plans d'actions (performance des systèmes de planification scolaire, de programmation, de monitoring et de rapportage technique et financier), la mise en œuvre des réformes de l'Union économique et monétaire ouest-africaine ainsi que l'amélioration du fonctionnement et des processus de la chaîne de la dépense à travers une assistance technique dédiée ;
- le renforcement des mécanismes et dispositifs de suivi/évaluation comptables et financiers aux niveaux central, déconcentré et décentralisé, garants d'un ancrage efficace et durable du PSEF en région (mise en place de critères de performance, accompagnement de la décentralisation à travers le transfert des ressources, déconcentration de l'ordonnancement, amélioration du rapportage financier et comptable) ;
- l'appui à la mise en œuvre du PSEF et de la stratégie nationale de réduction des vulnérabilités du système éducatif (SNRV/SE) pour mieux répondre aux situations de crises affectant les opportunités d'apprentissage des enfants ;
- l'usage d'innovations pouvant toucher des aspects de digitalisation de la formation afin de contribuer à la modernisation de l'État ;
- la mise en place d'un dispositif de gestion et d'attribution de bourses d'études.

Le programme d'appui au Fonds commun du secteur de l'éducation intervient sur une période de 60 mois à l'échelle nationale pour un budget total de 10 MEUR. En plus d'une contribution financière au FCSE pour la mise en œuvre du PSEF, le programme NIG/030 vise en particulier le renforcement de la gestion financière et comptable du FCSE en vue d'une meilleure performance de ce dernier afin d'accélérer l'exécution financière et l'atteinte de résultats du PSEF.

# Éducation de qualité    Décentralisation

Solutions numériques    Renforcement des capacités

# Bonne gouvernance    Accès à l'éducation

Amélioration de la performance    Nexus humanitaire-développement-paix

# Éducation et formation    Fonds commun sectoriel de l'éducation

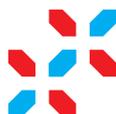
### CONTACT LUXDEV

Bureau Niger | Programme NIG/030  
Bd Mali Béro, Rue IB-67 Issa Beri | B.P. 13254 Niamey, NIGER | office.niger@luxdev.lu

luxdev.lu



**LUXEMBOURG**  
AID & DEVELOPMENT



Ministère de  
l'Éducation nationale

